

L'« Adieu à la Nouvelle-France » de Marc Lescarbot : altérité, fécondité, interculturalité

Alexandra Ivars

 10.58048/2263-7664/2860

Littérature, voyages et altérités - Territoires et frontières du style

Cet article se concentre sur l'étude du poème intitulé « Adieu à la Nouvelle-France », écrit par Marc Lescarbot. Nous souhaitons montrer comment, dans ce texte qui se présente ouvertement comme un plaidoyer en faveur de la colonisation française au Canada, l'auteur s'ingénie à transformer la vision que les Européens peuvent avoir de ce lieu : il s'agit de passer d'une vision purement mercantile de ce lieu à une vision de cette terre comme d'une nouvelle patrie, dont la légitimité est à l'égal de celle de la métropole.

Introduction

Compagnon de Poutrincourt (1557-1615), qui fut gouverneur d'Acadie et fonda la ville de Port-Royal, Marc Lescarbot est avant tout connu pour son ouvrage historique intitulé *Histoire de la Nouvelle-France*, publié en 1609. En outre, il est l'auteur d'une œuvre poétique, intitulée *Les Muses de la Nouvelle-France*, que Frank Lestringant présente comme : « La première poésie proprement « américaine » de langue française, composée sur le sol du Nouveau Monde et dans un style qui a retenu la leçon de la Pléiade [...] »¹. Ainsi, dès le départ, cette œuvre se présente comme le produit d'un processus d'interculturalité car c'est une poésie résolument française mais enrichie par l'expérience de la colonie. Toutefois, comme l'explique Marc Lescarbot lui-même dans sa dédicace au chancelier Nicolas Brulart, cette présence de l'Autre dans la poésie risque de

surprendre le lecteur : « Que si elles [les muses de la Nouvelle-France] sont mal peignées et rustiquement vêtues considérez, Monsieur, le pays d'où elles viennent : inculte, hérissé de forêts et habité de peuples vagabonds et en un mot qu'on appelle Sauvages [...] ». Parmi les diverses pièces qui composent ce recueil, nous avons choisi d'étudier le long poème intitulé « Adieu à la Nouvelle-France » dont la visée est très nettement argumentative : il s'agit de plaider pour la poursuite de la colonisation en Nouvelle-France. Ce texte semble particulièrement intéressant à plusieurs titres : Lescarbot compose un poème qui relève à la fois de l'épître et de l'hymne, et joue sur différentes temporalités entre lesquelles il crée une circularité afin de prouver la légitimité de la colonisation.

I. Un poème qui relève à la fois de l'épître et de l'hymne

L'« Adieu à la Nouvelle-France », extrait du recueil intitulé *Les Muses de la Nouvelle-France*, est un long poème de plus de quatre cents vers composé d'alexandrins à rimes plate. Du point de vue du genre, ce texte relève à la fois de l'épître et de l'hymne dont Lescarbot exploite les ressources afin d'élaborer l'argumentation la plus efficace possible. De l'épître, le poète exploite la scénographie puisque ce texte est bien adressé à des destinataires particuliers, même s'ils ne sont pas aussi précisément désignés que dans les épîtres d'un Clément Marot par exemple. Il s'agit bien « de la légitimation d'une parole privée se livrant à un public »² puisque Marc Lescarbot rend compte de son expérience propre dans la colonie afin de créer une publicité autour du processus de colonisation de l'Acadie. On a affaire ici à un texte hautement politique composé dans un but bien précis, à une « [...] parole à fonction perlocutoire, [...] qui vise à produire un changement chez le destinataire, [qui est] un acte de langage au sens fort de l'expression »³. Toutefois, le poète se plaît à entretenir un flou sur l'identité exacte du destinataire, qui change tout au long du poème. Cette imprécision permet dès l'attaque du poème l'expression d'un propos véhément qui s'inscrit dans un registre de type polémique :

FAUT-il abandonner les beautez de ce lieu,
Et dire au Port Royal un eternal Adieu?
Serons-nous donc toujours accusez d'inconstance
En l'établissement d'une Nouvelle-France?

Que nous sert-il d'avoir porté tant de travaux,
Et des flots irritez combattu les assaux,
Si notre espoir est vain, & si cette province
Ne flechit souz les loix de HENRY notre Prince?
Que vous servit-il d'avoir jusques ici
Fait des frais inutiles, si vous n'avez souci
De recueillir le fruit d'une longue depense,
Et l'honneur immortel de votre patience?⁴

De plus, Lescarbot n'hésite pas à attaquer plus violemment les personnes qu'il juge particulièrement responsables du manque de moyens accordés pour l'établissement de la colonie :

Où estes vous Prelats, que vous n'avez pitié
De ce peuple qui fait du monde la moitié ?
Du moins que n'aidez-vous à ceux de qui le zele
Les transporte si loin comme dessus son aile
Pour établir ici de Dieu la sainte loy
Avecque tant de peine, & de soin & d'émoi ?⁵

Le choix d'interpeller plus précisément les hommes d'Église n'est absolument pas un hasard, puisque pour Lescarbot le point le plus important de la colonisation doit être la christianisation des peuples autochtones. Précisons que dans son cas, il s'agit de diffuser la religion catholique. Dans cette logique, l'auteur n'hésite pas à attaquer de façon voilée la colonisation espagnole en montrant bien la spécificité de la colonisation française. Cette critique sous-jacente figure dans le passage suivant :

Je vous laisse bien loin, pepinieres de Mines
Que les rochers massifs logent dedans leurs veines,
Mines d'airain, de fer, & d'acier, & d'argent,
Et de charbon pierreux, pour saluer la gent
Qui cultive à la main la terre Armouchiquoise.⁶

En effet, tandis que le thème de la culture de la terre est présent tout au long du poème, seuls ces quelques vers sont consacrés à la question des métaux que l'on peut trouver en Acadie. Or ce déséquilibre patent dans l'économie du poème n'est absolument pas le

fruit du hasard et fait partie intégrante du propos général. En effet, comme l'explique Bernard Emont dans son ouvrage intitulé *Marc Lescarbot : mythes et rêves fondateurs de la Nouvelle-France*, la mythologie canadienne créée par Marc Lescarbot repose, entre autres, sur une opposition avec le mythe de l'Eldorado, pierre angulaire de la conquête espagnole en Amérique du Sud. Ainsi, la question des ressources minières n'est pas laissée de côté mais remise à la juste place qu'elle doit occuper dans l'esprit des colons. De plus, on note l'absence de référence à l'or, dont pourtant toutes les cours européennes sont avides et qui, par conséquent, serait un excellent argument en faveur de la poursuite de la colonisation. Cette omission, pour un lecteur de l'époque, constitue un message très clair : le premier moteur de la colonisation française n'est pas et ne doit pas être la cupidité et l'accaparement de richesses. A ces intérêts vils, Lescarbot oppose la mission d'évangélisation qui bien sûr confère au royaume de France un statut bien particulier, celui de fer de lance de la religion chrétienne dans la tradition de la France « fille aînée de l'Eglise ».

Toutefois, Lescarbot opère une sorte de renversement de la scénographie traditionnelle du genre de l'épître, qui présuppose un déséquilibre entre émetteur et destinataire du point de vue du rang social. Cette caractéristique fait que ces textes constituent en général un pas que le plus faible effectue vers le plus fort en s'humiliant de façon plus ou moins marquée afin d'obtenir gain de cause. En effet la voix poétique se détourne très vite de l'interlocuteur de départ pour se concentrer uniquement sur sa description du lieu. En écrivant ce texte, Lescarbot veut tout bonnement amener le lecteur en terre de Nouvelle-France afin qu'il puisse s'en faire une idée plus juste (« Ha que j'ay de regrets que vous ne sçavez pas/

De cette terre ici les attrayans appas. » v. 13-14). Ces deux derniers vers mettent clairement au jour que le manque est du côté des destinataires, c'est à eux que la connaissance fait défaut, ce qui explique l'absence de pertinence dans les décisions prises en France en matière de gestion de la colonie.

Ainsi ce début retentissant, dans lequel perce déjà la déception du poète, pose ce qui nous semble être le fil rouge de cette argumentation, à savoir l'importance d'une inscription du processus de colonisation dans un temps long. En effet, comme nous le verrons plus amplement par la suite, le poète a parfaitement conscience du décalage qui existe entre sa vision de la colonie, concrète, qui manifeste une grande proximité avec la

réalité du terrain, et la vision de son public français qui, tout au contraire, est des plus abstraites. C'est dans cette perspective que l'hymne a un rôle à jouer, grâce à sa dimension laudative et digressive. Ainsi, en opposition aux attaques qui visent des groupes de personnes, Lescarbot rend hommage à des figures singulières de la colonie :

Mais cependant, DE MONTS, tu emportes la gloire
D'avoir sur mille morts obtenu la victoire,
Témoignage certain de ta grande vertu,
Soit quand tu as des flots la fureur combattu
En venant visiter cette étrange province
Pour suivre le vouloir de HENRY nôtre Prince
Soit lors que tu vois mourir devant tes yeux
Ceux-là qui t'ont suivi en ces funestes lieux.⁷

Mais c'est bien sûr Poutrincourt, le chef de l'expédition, qui est particulièrement mis en valeur :

Mais tu restes encor, Poutrincourt attendant
Que ta moisson soit prête: & nous nous cependant
Faisons voile à Campseau où t'attend le navire
Que de là doit tous en la France conduire. [...]
Temoins soient de ceci les propos véritables
Que Poutrincourt tenoit avec ces misérables
Quand il leur enseignoit notre Religion,
Et souvent leur montrait l'ardente affection
Qu'il avoit de les voir dedans la bergerie
Que Christ a racheté par le pris de sa vie.⁸

Néanmoins, l'hymne sert surtout à dresser un tableau idyllique de l'Acadie qui doit être à lui seul la preuve éclatante de la nécessité de continuer le processus de colonisation. La longueur de l'hymne permet à Lescarbot d'opérer une superposition de diverses temporalités et de varier les tons et les arguments.

II. La construction d'une mythologie canadienne : l'ancrage dans le passé

La force argumentative du poème de Marc Lescarbot vient tout d'abord de l'importante teneur pathétique du texte. Le poète crée ce pathos en présentant la colonie comme faisant partie de son passé. La disjonction entre le moment supposé de l'écriture et le moment de l'énonciation renforce cet effet. Ainsi, dans les deux derniers vers, le poète déclare ceci : « Cherchant dessus Neptune un repos sans repos / J'ay façonné ces vers au branle de ses flots. » (v. 430-433). Le moment de l'écriture se situe pendant le voyage de retour, l'écriture de ce poème semble donc être une sorte de divertissement qui permet, par le processus de remémoration, de demeurer encore un peu dans le lieu chéri. Cependant, le corps du poème est situé à un tout autre moment et qui n'est pas choisi au hasard : celui du départ imminent qui est le moment le plus propice à l'expression de l'affliction. Le choix de ce moment précis permet l'expression du plaisir d'être encore dans le lieu aimé joint à celui d'en faire la description et la douleur du départ prochain. Tout le poème alterne entre récit de tout ce qui a été accompli dans la colonie et le moment présent où l'on assiste à l'ultime au revoir, à l'adieu. Ainsi, ce poème se présente aussi comme une façon de retarder le départ, un moyen de demeurer encore un peu en Nouvelle-France. Cet effet de retardement est particulièrement visible à la fin du poème où, après avoir parlé de la relation développée avec les Indiens, ce qui semble clôturer en beauté le poème, l'auteur évoque de nouveau un point se rapportant à l'agriculture :

Mais une chose encor il me faut reciter
 Qui pour sa rareté à l'écriture m'oblige,
 C'est le fruit que produit la Chanve la tige,
 Fruit digne que les Rois le tiennent précieux
 Pour le repos du corps le plus délicieux:
 C'est une soye blanche & menuë & subtile
 Que la Nature pousse au creux d'une coquille,
 Soye qu'en maint usage employer on pourra,
 Et laquelle en cotton l'ouvrier façonnera,
 Quand de bons artisans tu seras habitée
 Par une volonté de pié-ferme arretée.⁹

Le second élément qui participe à la création d'un ton pathétique est le développement d'une poétique des regrets, qu'il exploite dans le sillage exact de du Bellay. Le terme est

d'ailleurs présent à plusieurs reprises dans le texte :

Adieu donc je te dis, ile de beauté pleine,
Et vous oiseaux aussi des eaux et des forêts
Qui serez les témoins de mes tristes regrets.
Car c'est à grand regret, et je ne le puis taire,
Que je quitte ce lieu, quoy qu'assez solitaire.
Car c'est à grand regre qu'ores ici je voy
Ebranlé le sujet d'y enter notre Foy,
Et du grand Dieu le nom caché souz le silence,
Qui à ce peuple avait touché la conscience.¹⁰

Le poète joue ici sur les deux significations possibles du terme « regret » : d'un côté la déception de voir une entreprise pourtant promise à un grand succès être avortée ; de l'autre, une acception poétique qui est celle du topos de la nostalgie de la patrie perdue. En effet, il semble que Marc Lescarbot prenne très au sérieux le nom de « Nouvelle-France » et qu'il s'évertue à conférer à ce territoire un statut égal à celui de la métropole, dont la colonie est présentée comme le prolongement naturel. A cet égard, le passage suivant est très éclairant :

Ile, je te saluë, ile de Sainte Croix,
Ile premier sejour de noz pauvres François,
Qui souffrirent chez toy des choses vrayment dures,
Mais noz vices souvent nous causent ces injures.
[...]Mais j'honore sur tout à-cause de noz morts
Le lieu qui saintement tient en depest leurs corps
Lequel je n'ay peu voir sans un effort de larmes,
Tant m'ont navré le cœur ces violente armes.¹¹

La présence des dépouilles implique un ancrage territorial possédant une dimension sacrée et institue la Nouvelle-France comme une nouvelle patrie, littéralement, puisqu'on y trouve les corps des pères fondateurs. La présence des dépouilles implique également une inscription dans le passé puisqu'elle signe le début d'une généalogie. De plus, qui dit enterrement dit également cérémonie religieuse, c'est donc aussi l'ancrage de la religion catholique qui est implicitement décrit ici. Ainsi, Lescarbot opère une modification

importante dans la poétique des regrets. En effet, quand Virgile et Du Bellay bâtissent leur poétique sur une opposition stricte entre la mère patrie et la terre d'exil, il préfère instaurer une continuité entre les deux territoires et faire de la terre étrangère le lieu que l'on regrette. Les deux territoires ont exactement la valeur, le même statut, voire, s'il devait y avoir hiérarchisation, elle serait en faveur de la Nouvelle-France.

Autre variation importante par rapport à Du Bellay, la convocation de la figure du roi. Chez ce dernier, la figure royale représente le centre de gravité du pouvoir dont le poète est totalement exclu. Au contraire, Marc Lescarbot n'a de cesse d'affirmer que le territoire de la colonie est un lieu qui concentre l'attention du roi en rappelant que c'est parce qu'il l'a encouragée que la colonisation française en Amérique a repris. La description ample est donc une manière de diriger le regard des puissants vers ce territoire pour qu'il ne soit pas abandonné.

Enfin, parler du passé, de tout ce qui a été accompli sur cette terre, est le meilleur moyen de faire changer d'avis les destinataires, c'est pourquoi le poète s'applique à restituer les événements importants qui se sont produits. A cet effet, il est important que le poète se constitue un ethos qui lui confère un statut d'autorité, de fiabilité, de crédibilité dans les paroles qu'il prononce, compte tenu du caractère inouï de ce qu'il décrit. Le poète approfondit donc son argumentation : s'il est tellement attaché à cette terre, c'est parce qu'il a pris une part active dans le bon déroulement du processus de colonisation, dont il peut témoigner fidèlement :

Car ton terroir est bon et fertile et plaisant,
Et oncques son culteur n'en sera déplaisant,
Nous en pouvons parler, qui de mainte semence
Y jettée, en avons certaine expérience. [...]
Mes yeux en sont témoins, et les vôtres aussi
Qui de nôtre pature avés eu le souci,
Quand, ailleurs occupez, vôtre main diligent
Ne pouvoit satisfaire à la chasse plaisante. [...]
De ceci je rendray fidele témoignage,
L'ayant veu maintes fois voisinner ce rivage,
Et à l'aise nouër parmi ce port ici.¹²

On constate l'alternance entre les pronoms singulier et pluriel de la première personne, qui permet d'inscrire le poète dans une expérience à la fois singulière et collective. La stratégie à l'œuvre consiste à impliquer le plus grand nombre de personnes possible afin que la colonie devienne un intérêt commun et à grande échelle.

Toutefois, loin de se contenter de raconter les événements passés, Lescarbot décrit abondamment, avec un présent de vérité générale, toutes les richesses que possède ce lieu et qui sont de diverses natures. Ainsi, il n'exploite pas uniquement la dimension pathétique du moment présent, qui est le moment de l'adieu. Parler au présent de ce qu'il a sous les yeux lui permet de donner vivacité et efficacité à son tableau de la Nouvelle-France.

III. Une écriture ancrée dans le présent : la description d'une terre édénique

La richesse et l'abondance sont les caractéristiques principales de cette terre. Ainsi que nous l'avons expliqué précédemment, cette image se construit contre le mythe de l'Eldorado, ce sont donc les ressources naturelles du lieu qui sont louées en priorité. On retrouve dans le ton une coloration proche de celle des hymnes de Ronsard. Riche, la terre l'est d'abord grâce à la quantité incroyable d'animaux qu'elle abrite et que Lescarbot prend grand soin à décrire. Une soixantaine de vers est consacrée aux poissons et presque autant aux oiseaux, à la manière d'un du Bartas dans sa *Semaine*. Ces vers sont marqués stylistiquement par l'accumulation et la relance perpétuelle du propos (« Que puis-je dire encore de ton beau los ? » / « Que te diray-je plus ? » v. 207) :

Le Bar suit par-apres du Haren le chemin
Et en un meme temps la petite sardine,
La Crappe, et le Houmar, suit la côte marine
Pour un semble effetc ; le Dauphin, l'Eturgeon
Y vient parmi la foule avecque le Saumon
Comme font le Turbot, le Pouamou, l'Anguille
L'Alose, le Fletant, et la Loche, et l'Equille
Equille qui, petite, a imposé son nom
A ce fleuve de qui je chante le renom.¹³

On peut voir que, loin de se cantonner à une forme d'immobilisme, qui guette toute description ayant prétention à une forme d'exhaustivité, le poète s'emploie, grâce à un recours fréquent aux verbes de mouvement, à créer une véritable dynamique au sein du tableau qu'il dessine. Ce dynamisme de la nature semble faire écho à l'entrain et à toute l'industrie déployée par les colons pour faire prospérer la colonie. Celle dernière devient le théâtre d'un formidable investissement d'énergie vis-à-vis duquel la luxuriance du lieu se présente comme en miroir. De plus, quelques vers plus loin, Lescarbot s'exclame : « Belle ile tu as donc à foison cette manne » (v. 111). Ce dernier terme appartenant au lexique religieux est très symbolique puisqu'il fait directement référence à l'épisode miraculeux de l'Exode. La gente marine est donc présentée comme miraculeuse, le lieu inconnu n'est pas décrit en accentuant son aspect étrange et donc potentiellement inquiétant mais au contraire en montrant à quel point cette terre est accueillante et, déjà, familière. En effet, tout comme pour la description des oiseaux, Lescarbot alterne entre espèces connues des Européens et espèces inconnues afin de réunir dans un même tableau le familier et l'étrange. Ce dernier perd de ce fait tout aspect inquiétant. Ce jeu sur les deux aspects est particulièrement visible dans un long passage situé dans la partie consacrée aux oiseaux :

[...] Quelqu'un pourra-il croire
 Que Dieu même ait voulu manifester sa gloire
 Creant un oiselet semblable au papillon
 (Du moins n'excede point la grosseur d'un grillon)
 Portant dessus son dos un vert-doré plumage,
 Et un teint rouge-blanc au surplus du corps-sage?
 Admirable oiselet, pourquoi donc, envieux,
 T'es-tu cent fois rendu invisible à mes yeux,
 Lors que legerement me passant à l'aureille
 Tu laissois seulement d'un doux bruit la merveille?
 Je n'eusse esté cruel à ta rare beauté,
 Comme d'autres qui t'ont mortellement traité,
 Si tu eusses à moy daigné te venir rendre.
 Mais quoy tu n'as voulu à mon desir entendre.
 Je ne lairray pourtant de celebrer ton nom,
 Et faire qu'entre nous tu sois de grand renom.

Car je t'admire autant en cette petitesse
Que je fay l'Elephant en sa vaste hauteesse.
Niridau c'est ton nom que je ne veux changer
Pour t'en imposer un qui seroit étranger.¹⁴

On retrouve ici le procédé classique de la littérature de voyage qui consiste à rendre compte d'un phénomène étranger par une comparaison. Celle-ci permet d'instaurer un rapport d'analogie et par conséquent de réduire la part d'étrangeté de ce qui est décrit. Toutefois, l'image de cet oiseau qui se dérobe après avoir été aperçu dans tout l'éclat que lui confère la multitude de couleurs, ajoute au mystère qui entoure cette créature, tout comme l'important effet d'attente créé par les interrogations successives. La nature offre ici autant de quoi se sustenter qu'une véritable récréation des sens, un plaisir de la variété et de la nouveauté. Enfin, la réflexion sur le nom de l'animal est bien sûr particulièrement frappante puisqu'il apparaît que ce mot est un mot local que le poète choisi d'intégrer au vers, ce qui manifeste le respect de cette dénomination authentique qu'il ne veut surtout pas altérer. Le fait assimiler ainsi un mot étranger à sa propre langue poétique est le seul indice d'un authentique processus d'interculturalité. En effet, ce passage fait clairement écho à la dédicace évoquée précédemment dans laquelle Lescarbot met en avant le caractère authentiquement acadien de sa poésie.

L'autre grande richesse de la nature est celle de la terre qui est, dans un premier temps, présentée comme naturelle :

Adjouteray-je ici que dedans ton enclos
Se trouvent largement produits par la Naturelles
Framboises, fraises, pois, sans aucune culture ?
Ou bien diray-je encore tes verdoyans lauriers,
Tes simples inconnues, tes rouges grozeliers ?¹⁵

Toutefois, très vite, il n'est plus question de la richesse naturelle mais de l'efficacité des travaux agricoles entrepris par les Français. Ce point est bien sûr capital dans la mesure où, dans l'esprit de l'époque, l'agriculture et son corrélat, la vie sédentaire, sont perçus comme des signes de civilisation légitimés par les plus anciens textes bibliques. La culture de la terre est perçue comme un critère de discrimination entre le « civilisé » et le « non-civilisé ». De surcroît, le succès présenté comme éclatant participe également de

l'argumentation en faveur de la poursuite de la colonisation. En effet, si la terre est si riche et si elle se montre aussi réceptive à la culture instaurée par les colons, cela doit être interprété comme une preuve de la présence de Dieu sur cette terre. Pour comprendre cette idée, on peut se référer à l'incipit du roman de Carlo Levi, *Le Christ s'est arrêté à Eboli*, dans lequel est fournie l'explication du titre du roman. Il s'agit d'un proverbe local qui signifie que la désolation dans laquelle se trouve la région de Lucania à l'époque est la preuve que le Christ n'est jamais venu jusque là-bas, autrement dit que cette terre est hors du monde civilisé. La religion joue symboliquement le rôle de pierre angulaire de la civilisation, elle est son premier moteur duquel découle tout le reste de la vie en société.

Par ailleurs, l'argument de l'agriculture rentre également dans la dimension « nationaliste » que le poète met en avant dans son poème lorsqu'il évoque la culture de la vigne. En effet, celui-ci insiste sur l'identité « gauloise » du peuple indien, élément constitutif de la mythologie du peuple français uniquement et non de la « civilisation » en général. Comme le rappelle Marie-Christine Pioffet dans son article intitulé *Marc Lescarbot et la littérature géographique de la Renaissance*, Lescarbot ne pense pas l'espace mondial selon une opposition Est/ Ouest mais bien Nord/ Sud, dans le sillage de la théorie des climats énoncée par Jean Bodin : « À l'encontre des cosmographes, qui insistent sur la disparité intercontinentale, il propose une vision unificatrice du monde [...] »¹⁶. Dans cette perspective le passage qui traite de la relation entre les Indiens et les colons est tout à fait éloquent :

Eux d'autre part emeus clairement temoignoient
Et de bouche & de coeur le desir qu'ilz avoient
D'estre plus amplement instruits en la doctrine
En laquelle il convient qu'un fidele chemine.
Où estes vous Prelats, que vous n'avez pitié
De ce peuple qui fait du monde la moitié?
Du moins que n'aidez-vous à ceux de qui le zele
Les transporte si loin comme dessus son aile
Pour établir ici de Dieu la sainte loy
Avecque tant de peine, & de soin & d'é moy
Ce peuple n'est brutal, barbare ni sauvage,

Si vous n'appellez tels les hommes du vieil âge,
Il est subtile, habile, & plein de jugement,
Et n'en ay conu un manquer d'entendement,
Seulement il demande un pere qui l'enseigne
A cultiver la terre, à façonner la vigne,
A vivre par police, à estre menager,
Et souz des fermes toicts ci-apres heberger.
Au reste à nôtre égare il est plein d'innocence
Si de son createur il avoit la science.
Il ne sçait le metier de l'amoureux bruvage,
De l'aconite aussi il ne sçait point l'usage,
Sa bouche ne vomit nos imprecations,
Son esprit ne s'adonne à nos inventions
Pour opprimer autrui, l'avarice cruelle
D'un souci devorant son ame ne bourrelle
Mais il a du Gaullois cette hospitalité
Qui tant l'a fait priser en son antiquité.¹⁷

On retrouve ici une autre topique de la littérature de voyage, à savoir le fait que les peuples adhéreraient spontanément et avec un grand enthousiasme à la religion chrétienne. Évidemment la véracité de ce fait est plus que douteuse mais ce n'est toutefois pas le point le plus intéressant de ce passage. On constate que Lescarbot tient beaucoup à battre en brèche un certain nombre de préjugés au sujet des hommes qui habitent ces terres. On se souvient qu'il a également à cœur de corriger certains préjugés relatifs aux lieux même :

Car la terre ici n'est telle qu'un fol l'estime,
Elle y est plantureuse à cil qui sçait l'escrime
Du plaisant jardinage et du labeur des champs. [...]
Peuples de toutes parts qui estes loin d'ici
Ne vous émerveillez de cette chose ci,
Et ne nous tenez point comme en region froide,
Ce n'est point ici Flandre, Ecosse, ni Suede,
La mer ici ne gele, & les froides saisons

Ne m'ont oncques forcé d'y garder les tisons.
Et si chez vous l'été plustot qu'ici commence,
Plustot vous ressentez de l'hiver l'inclemence.¹⁸

Bien plus, en leur attribuant des traits moraux prétendument spécifiques au peuple gaulois, il s'emploie à leur conférer une dignité de statut, dans la même logique que ce qu'il a développé au sujet de la terre. Ce passage opère donc un processus de reconnaissance d'un groupe vis-à-vis d'un semblable, ainsi, de la même manière que la Nouvelle-France est le prolongement naturel du royaume de France, le peuple Indien est le prolongement naturel du peuple français. On trouve ici tous les codes de ce qui constituera la figure du « bon sauvage » chère au XVIII^e siècle, qui dépeint un homme préservé de tous les vices engendrés par la vie en Europe. Terre bénie, terre protégée, préservée même, qui semble par conséquent l'écrin idéal au développement de la religion. L'Indien est présenté comme un être idéal dans la mesure où il peut parfaitement être façonné selon les critères culturels européens qu'il possède déjà en germe. Ainsi, à l'instar des plantes sur le point d'éclore, le travail de christianisation est lui aussi présenté comme étant en germe, comme une tâche qui n'a pas été menée à terme mais dont les premiers résultats sont prometteurs. Tout semble avoir un goût d'inachevé. Le point le plus étonnant dans ce passage est la référence au peuple gaulois, référence qui inscrit le peuple français dans une mythologie ancienne. En effet, en plus de constituer une mythologie propre au Canada, Lescarbot s'applique à intégrer le peuple indien dans la mythologie française, ce qui est une autre façon de les présenter comme un prolongement naturel du royaume de France. Le poète façonne bien une « rhétorique des origines » dont Isabelle Lachance a montré le rôle prépondérant dans l'*Histoire de la Nouvelle-France*. On comprend ainsi la grande cohérence entre les différentes parties de l'œuvre de Lescarbot qui nous invite à circuler entre ses différentes productions.

IV. L'inachèvement d'une entreprise ou la nostalgie d'un futur radieux

Enfin, la force du poème de Lescarbot vient également de plusieurs passages dans lesquels il esquisse le futur indubitablement radieux de la colonie, malgré le départ des colons. Le poème permet en quelque sorte de conjurer l'inachèvement de l'entreprise :

Que ce m'est grand emoy de ne voir la saison
Quand ici meuriront la Courge, le Melon,
Et le Cocombre aussi : et suis en même peine
De ne voir point meuri mon Froment, mon Aveine
Et mon Orge et mon Mil, puis que le Souverain
En ce petit travail m'a béni de sa main. [...]
Cependant beaux epics meurissez viteement,
Dieu le Dieu tout puissant vous doint accroissement
Afin qu'un jour ici retentisse sa gloire
Lors que ses bien-faits nous ferons la mémoire.
Entre léquelz bien-faits nous conterons aussi
Le soin qu'il aura eu de prendre à sa merci
Ces peuples vagabons qu'on appelle Sauvages
Hôtes de ces forêts et des marins rivages [...]19

L'évocation de ce futur proche et qui promet d'être brillant ne fait que renforcer l'idée d'un immense gâchis. Le travail du poète crée une situation paradoxale : sans jamais avoir sous les yeux le résultat du travail de la terre, le lecteur n'en voit pas moins le tableau éclatant. La question du temps est également importante car l'un des arguments de Lescarbot consiste à dire que la colonie est en passe de devenir florissante et qu'il ne manque qu'un peu de temps aux colons pour récolter le fruit de leur travail. Ce que le poète met en lumière ici est le décalage dans la perception du temps entre les personnes vivant en Europe et les colons. Or, le texte nous fait comprendre que l'échec de la colonisation de l'Acadie est dû à un manque de pragmatisme de la part des personnes demeurées en France et non à un manque d'investissement de la part des colons :

Mais parmi tes beautés j'admire un ruisselet
Qui foule doucement l'herbage nouvelet
D'un vallon que se baisse au creux de ta poitrine,
Precipitant son cours dedans l'onde marine.
Ruisselet qui cent fois de ses eaux m'a tenté,
Sa grace me forçant lui prêter le côté.
Ayant dont tout cela, Ile haute & profonde,
Ile digne sejour du plus grand Roy du monde,

Ayant di-je, cela, qu'est-ce que te default.
A former pardeça la cité qu'il nous faut,
Sinon d'avoir prés soy un chacun sa mignone
En la sorte que Dieu & l'Eglise l'ordonne ?20

Ce passage est particulièrement intéressant par le glissement d'une thématique à l'autre. En effet, la description quelque peu érotique du paysage acadien semble appeler naturellement le sujet de la présence de compagnes et donc la possibilité d'assurer une descendance. Par conséquent, après avoir inscrit la présence du peuple français dans le passé, après avoir présenté le tableau idyllique de l'Acadie, Lescarbot montre que ce qui manque tout particulièrement est la possibilité d'ancrer la présence française dans le futur, sur un temps long.

Conclusion

Alors que traditionnellement le poète de l'hymne tombe dans l'autocélébration, Marc Lescarbot n'affiche aucune prétention particulière et se dévoue tout entier à la louange de son sujet, tout en n'hésitant pas à prendre à partie ceux qui ont l'avenir de la colonie entre leurs mains. S'il lui arrive de s'auto-congratuler, c'est uniquement en tant que membre de cette entreprise collective qu'est la colonisation dont la légitimité se trouve confortée par son succès éclatant. La Nouvelle-France n'est que fécondité dans ce texte : fécondité de la terre, fécondité des relations humaines. On retrouve évidemment plusieurs stéréotypes issus de la littérature de voyage qui construisent une image idyllique de la vie en Acadie. Néanmoins, on constate rapidement qu'il n'y a pas d'équilibre dans le processus d'échange culturel puisque seuls les Français introduisent de nouveaux éléments culturels. L'unique échange se fait avec la nature, qui rend les bienfaits apportés par l'agriculture, présentée comme un événement providentiel sur cette terre qui, semble-t-il, n'attendait que cela. Aller vers l'inconnu n'a de sens que dans la mesure où l'on impose son mode de vie (sédentarité, agriculture, religion) au territoire et au peuple d'origine. Même si le poème de Marc Lescarbot témoigne de son grand pragmatisme, ce n'est pourtant pas en tant que simple commerçant qu'il s'exprime mais en tant qu'habitant qui espère greffer de nouvelles racines « françaises » en Nouvelle-France.

Bibliographie

Emont, Bernard, *"Les Muses de la Nouvelle-France" de Marc Lescarbot : premier recueil de poèmes européens écrits en Amérique du Nord*, Paris, L'Harmatan, 2004.

Emont, Bernard, *Marc Lescarbot : mythes et rêves fondateurs de la Nouvelle-France*, Paris, L'Harmatan, 2002.

Lachance, Isabelle, *La Rhétorique des origines dans l'Histoire de la Nouvelle-France de Marc Lescarbot*, Thèse de Ph. D. réalisée sous la direction de Diane Desrosiers, Montréal, Université Mc Gill, 2004.

Lescarbot, Marc, *Poésies et opuscules sur la Nouvelle-France*, édition établie par Marie-Christine Pioffet et Isabelle Lachance, Montréal, Nota Bene, 2014.

Pioffet, Marie-Christine, « Marc Lescarbot et la littérature géographique de la Renaissance », *Dix-septième siècle*, 2004/1 (n° 222), p. 91-103.

Soler, Patrice, *Genres, formes, tons*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. Premier Cycle, 2001.

Tadié, Jean-Yves (dir.), *La Littérature française : dynamique & histoire I*, Paris, Gallimard, coll. Folio Essais, 2013.

Thierry, Eric, *Marc Lescarbot : (vers 1570-1641) : un homme de plume au service de la Nouvelle-France*, Paris, Honoré Champion, 2001.

1 .

Tadié, Jean-Yves (dir.), *La Littérature française : dynamique & histoire I*, Gallimard, coll. Folio Essais, Paris, 2013

2 .

Soler, Patrice, *Genres, formes, tons*, Presses Universitaires de France, coll. Premier Cycle, Paris, 2001, p. 159.

3 .

Ibid., p. 16

4 .

Emont, Bernard, « Les muses de la Nouvelle-France » de Marc Lescarbot : premier recueil de poèmes européens écrits en Amérique du Nord, L'Harmatan, Paris, 2004, v. 1-12.

5 .

Ibid., v. 319-324.

6 .

Ibid., v. 390-394.

7 .

Ibid., v. 382-389.

8 .

Ibid., v. 278-281 et 309-314.

9 .

Ibid., v. 417-427.

10 .

Ibid., v. 160-168.

11 .

Ibid., v. 368-371 et 376-379.

12 .

Ibid., v. 61-64, v. 81-84 et v. 119-121.

13 .

Ibid., v. 86-94.

14 .

Ibid., v. 207-226.

15 .

Ibid., v. 66-70.

16 .

Marie-Christine Pioffet, « Marc Lescarbot et la littérature géographique de la Renaissance », *Dix-septième siècle* 2004/1 (n° 222), p. 91-103.

17 .

Ibid., v. 315-334.

18 .

Ibid., v. 183-185 et 270-275.

19 .

Ibid., v. 262-267 et v. 282-290.

20 .

Ibid., v. 49-60.